



Le Crès, le 10 janvier 2014

Monsieur Stéphane DOMINGUEZ  
Président  
Association Air Pur pour Le Crès  
Résidence "Les Terres de Maumarin".  
3, Avenue Monteroni d'Arbia.  
Appt 22  
34920 LE CRES

Service : Administration Générale  
Affaire suivie par : Olivier MOULIS  
N/Réf. : S5/OM/MLZ/

**Objet : demande de document**

Monsieur Domiguez,

Vous avez sollicité par l'intermédiaire du directeur général des services la communication du rapport d'analyse des sols réalisé dans le cadre de l'aménagement des jardins familiaux. La dernière fois que nous avons accédé à une telle requête, vous l'avez totalement utilisée à des fins bassement politiques sur le blog que vous avez en commun avec l'association « Garrigue Poumon Vert ».

Nous vous précisons, avant que vous vous réjouissiez trop hâtivement des lectures que nous pouvons avoir, que la connaissance de tels propos fait partie de notre mission d'élus, et en l'espèce soyez assuré que ce n'est pas le meilleur aspect.

Toutes affirmations que vous formulez nous scandalisent au plus haut point tant elles sont méprisantes vis-à-vis du premier magistrat pour lequel un minimum de respect de la fonction nous semble être la moindre des choses. Mais nous sommes également désemparés face aux fausses affirmations qui sont faites, et qui jettent l'opprobre sur les personnes qui travaillent au quotidien pour la qualité de vie des cressois.

Vous entretenez la culture obscure de l'anonymat, où tout peut-être dit sans preuve, sans explication, sans courage, et hélas en toute impunité.

Nous œuvrons chaque jour sur des dossiers complexes, lourds, parfois inextricables. Vous comprendrez donc notre désarroi face à tant d'intolérance, de médisance et de méconnaissance.

Mais notre statut d'élus nous impose aussi de nous insurger quand nous voyons à quel point vous traînez dans la boue les fonctionnaires territoriaux, qui, de tout leur professionnalisme, nous accompagnent dans nos missions.

.../...

.../...

Alors monsieur nous ne vous transmettrons pas ce document, réservé aux seuls bénéficiaires des jardins dont vous ne faites pas partie.

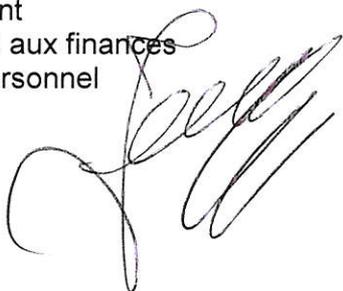
A toutes fins utiles nous vous précisons que si vous désiriez publier notre courrier, nous n'y sommes absolument pas opposés dès lors qu'il le sera dans son intégralité, y compris le destinataire que votre statut de président d'association rend diffusable.

A vous donc de juger, et si par un malheureux malentendu nos propos venaient à être modifiés, nous vous indiquons avoir transmis copie de cette missive à notre avocat afin de rétablir éventuellement la justice.

Nous sommes tout à fait disposés à participer à une démocratie citoyenne, mais pas à n'importe quel prix, et surtout pas celui de nos âmes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Dominguez, l'expression de nos salutations distinguées.

Bernard JEAN  
1<sup>er</sup> Adjoint  
Délégué aux finances  
Et au personnel



Jean-Michel ANDRE  
Adjoint délégué à la communication  
En charge de la vie associative



Brigitte PAU  
Adjointe déléguée aux travaux



Maryèle RIZZOLI  
Adjointe déléguée à la solidarité



Murielle GAILLET  
Adjointe déléguée à la Culture



Eliette AMICO  
Adjoint déléguée à l'enseignement  
Et à la jeunesse



Francis MILOSZYK  
Adjoint délégué à l'urbanisme



Maxime CHAVANCE  
Adjoint délégué à l'animation

